

Autoroute à l'air libre

Barrière de péage

Zones pavillonnaires recevant, de plein fouet, le bruit et les gaz d'échappement

Chemin de Pissefontaine

Etang de la Galiotte

Collège des Grésillons écoles et stade



**L'étang de la GALIOTTE, zone calme de loisirs, avec ses
petites maisons de week-end (pêche – ZNIEFF) à
Carrières / Poissy**



Ce paysage serait traversé par un immense viaduc qui laisserait retomber bruit et pollutions sur les maisons et l'étang



Terrains de sport et gymnase

**Collège
des
Grésillons**

**en
rénovation**

**Une belle insertion paysagère ... peut-être ... mais qui
ferait passer le niveau sonore diurne de 45 dB à 60 dB,
ou plus ... INADMISSIBLE !!!**





**Des quartiers encore très calmes où il fait bon vivre.
Si le niveau sonore de 45 dB devenait égal à 60 dB, cela
signifierait que l'intensité sonore serait multipliée par 32. A-t-on
pensé au prix de la SANTE des Carriérois? Comment va-t-on
alors indemniser les habitants ?**

**Le coût de ce projet n'en tient pas compte.
Ce coût est scandaleusement sous-évalué.**

Ile de Migneaux



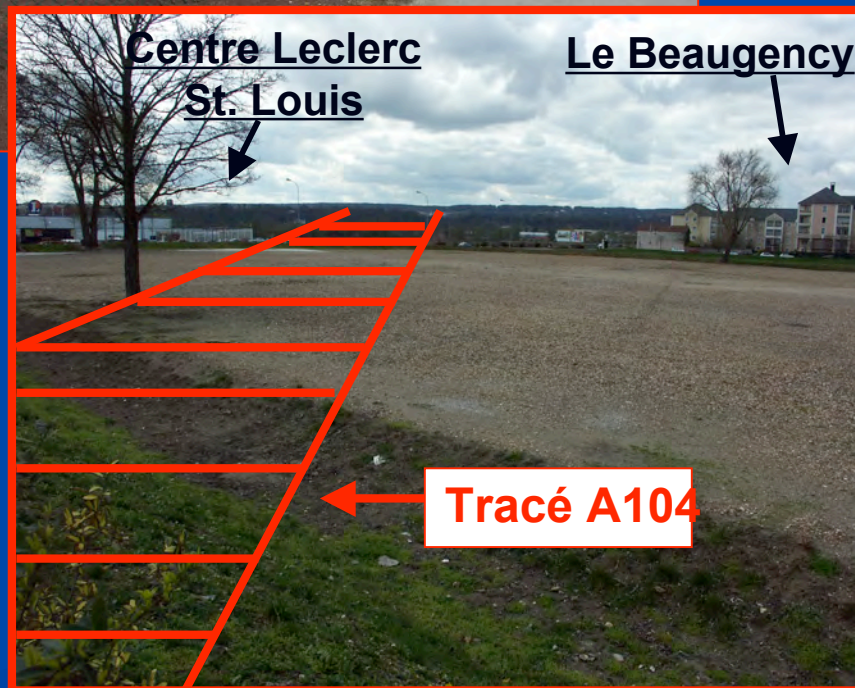
Chemin de Beauregard

Stade



Centre Leclerc
St. Louis

Le Beaugency



Tracé A104



Jardins à côté de l'étang de la Galiotte

**Etang de la Galiotte :
lieu calme de villégiature classé ZNIEFF**



Quartier Saint Louis

Parking Leclerc coupé par le projet
A104



Rue Maurice Berteaux



Rue Maurice Berteaux



Ecoles Bretagne et collège
juste à côté du projet A104



Chemin de
Beauregard
Le viaduc arrive juste derrière cette
maison |

La résidence « Le Beaugency » avec ses fenêtres orientées vers la tranchée ouverte de l'autoroute A104.



Barrière de péage au nord de Carrières

Complexe sportif Alsace

Rue Pierre de Coubertin



Projet A104 en tranchée à l'air libre
derrière le complexe sportif



Près de la salle des Fêtes,
pavillons qui vont recevoir le
bruit et la pollution olfactive de
plein fouet



Quartier très calme, face au complexe
sportif

ààà **Avec le** tracé dit « de Chanteloup » aucun Carriérois ne serait épargné par le bruit et la pollution olfactive.

ààà **Toutes les écoles, les 2 collèges, les centres sportifs, les lieux de détente et les habitations seraient très proches du projet A104 et en subiraient des conséquences irréversibles.**

ààà **Le** niveau sonore augmenterait tellement, **que la** qualité de vie en serait considérablement diminuée.

ààà **La** circulation augmenterait **de manière** considérable sur tous les axes, en particulier le RD190 et le pont de Poissy.

